

La fièvre électorale monte à Kinshasa

RD CONGO Armand De Decker a pu constater les clivages politiques internes

► Le scrutin présidentiel, que tout le monde attend dans le pays, est prévu pour 2016.

► Mais sera-t-il précédé d'un référendum sur une révision constitutionnelle ?

► L'idée d'une révision de la Constitution, en faveur du président sortant, passe mal...

KINSHASA

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Si le ministre d'Etat Armand De Decker a été désigné, au pied levé, pour remplacer Didier Reynders cette semaine lors d'un court voyage à Kinshasa, ce n'était pas uniquement pour poser la première pierre de la future ambassade de Belgique - *Le Soir* du 27 août. En réalité, même si la Belgique est en pleine mutation institutionnelle et attend la constitution d'un nouveau gouvernement, elle entend bien rester « branchée » sur les développements politiques congolais, et aussi défendre ses intérêts économiques. Les deux points étant peut-être liés...

Sur ces deux terrains en tout cas, De Decker a collecté les signaux, qu'il transmettra à la future coalition « suédoise ». Il apparaît en effet que, deux ans avant la fin officielle du mandat du président Joseph Kabila, la fièvre électorale s'est déjà emparée de Kinshasa. Longuement, l'abbé Malu Malu, président de la

Commission électorale indépendante, a détaillé le calendrier des prochaines échéances : il se confirme que les élections urbaines, locales et municipales auront bien lieu l'an prochain, le 14 juin 2015 précisément, tandis que les gouverneurs de province et les sénateurs devraient être élus au suffrage indirect en 2017.

L'abbé n'exclut pas non plus l'organisation d'un référendum portant sur la révision de certains articles de la Constitution, mais il plaide en faveur de la sérénité du débat et rappelle que le Ceni, institution indépendante, ne peut recevoir injonctions ou sommations.

Appuis extérieurs

La perspective d'un référendum a été confirmée par le président de l'Assemblée, Aubin Minaku, qui a rappelé qu'il appartenait au peuple, le « *souverain primaire* », de se prononcer sur un éventuel changement constitutionnel. Si cette consultation populaire devait s'ajouter aux élections déjà prévues, on voit mal comment l'élection présidentielle, celle que tout le monde attend, pourra avoir lieu à l'échéance prévue, c'est-à-dire en 2016...

Au moment même où la délégation belge séjournait au Congo, de profonds clivages sont apparus au sein même de la majorité présidentielle : le Mouvement social pour le renouveau (MSR), deuxième parti au Parlement avec ses 36 députés, s'est prononcé contre la rédaction d'une nouvelle Constitution et contre la modification du désormais fameux article 220, qui li-

mite le mandat du président de la République. Il estime donc dangereux pour la stabilité publique la tenue d'un référendum constitutionnel.

Les chrétiens, les églises de réveil, la société civile s'étaient déjà

prononcés contre la révision de la Constitution ou la rédaction d'une nouvelle Loi fondamentale, mais la prise de position du MSR, pilier de la majorité et particulièrement fidèle au président Kabila, a fait l'effet d'un coup de tonnerre : ce parti en effet est bien ancré dans la société civile du « Congo profond », tandis que son président, Pierre Lumbi, est particulièrement bien informé des tendances de l'opinion puisqu'il est le conseiller spécial de Kabila en matière de sécurité...

Dans ce débat politique congolais, la voix des pays amis du Congo, et plus particulièrement des Occidentaux, ne sera peut-être pas décisive (il est beaucoup

question de souveraineté et de refus des pressions...), mais elle pèsera lourd tout de même : l'abbé Malu Malu devra solliciter le financement de certains bailleurs extérieurs et sera obligé de compter sur l'appui logistique de la Monusco (ONU). Or les Etats-Unis ont déjà exprimé leur hostilité à toute modification de la Constitution.

La Belgique aussi se montre pour le moins réservée : elle estime qu'il ne faut pas changer les règles du jeu en cours de partie tout en reconnaissant, avec réalisme, qu'il sera bien difficile de respecter les délais prévus pour le scrutin présidentiel. ■

COLETTE BRAECKMAN

DES CONTRATS IMPORTANTS**De gros projets dans les transports**

A l'occasion de la visite d'Armand De Decker, Kinshasa a sorti des cartons des contrats importants : c'est Air France, avec KLM, qui s'est vu confier une étude de faisabilité devant déboucher sur la création d'une compagnie nationale, « Congo Airlines », au grand dam du groupe Star Alliance, dont font partie Brussels Airlines et Lufthansa, provisoirement évincés. En revanche, la délégation belge est repartie confiante à propos d'un autre dossier : un consortium, dont font partie le port d'Anvers, le bureau d'études Transurb; la société Sea Invest et Comexas Afrique, sera probablement associé à la rénovation des ports de Matadi et de Boma et à la réhabilitation du « corridor Ouest » qui relie, par rail et route, ces deux ports à la capitale. Un vaste projet pour lequel le groupe français Bolloré se trouvait sur les rangs - mais qui a été soupçonné de vouloir in fine privilégier le port de Pointe-Noire au Congo Brazzaville, éternel rival de Matadi... (C.B.)